**La glossématique**

Le terme *glossématique* a été créé par le linguiste danois Louis Trolle Hjelmslev (1899-1965), d’après le grec *glossa* « langue », pour désigner la théorie linguistique qui se donnerait la langue comme but en soi (conformément au *Cours de linguistique générale* de Saussure).

Hjelmslev retient principalement du *Cours de linguistique générale* que :

1. La langue n’est pas substance, mais forme.
2. Une langue diffère d’une autre non seulement sur le plan de l’expression mais aussi sur le plan du contenu.

La théorie *glossématique* a donc été élaborée par Hjelmslev, un des fondateurs du Cercle linguistique de Copenhague. Hjelmslev s’intéresse d’abord à la phonologie, puis se propose de faire une linguistique détachée de tout ce qui ne serait pas proprement linguistique, une linguistique dite *immanente*. Son plus important ouvrage est *Prolégomènes à une théorie du langage* (1943).

Hjelmslev applique avec rigueur la phrase finale du *Cours* de Saussure : *« la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »,* et fait alors de la structure immanente de la langue l’unique objet de la linguistique.

La réinterprétation du principe saussurien « la langue est forme et non substance », amène aussi Hjelmslev à réinterpréter l’affirmation que les langues se caractérisent à la fois sur la plan de l’expression et sur le plan du contenu.

Saussure souligne que les signes d’une langue ont rarement des équivalents sémantiques exacts dans une autre langue.

 Une langue n’est pas une nomenclature, un jeu d’étiquettes servant à désigner des choses ; il faut la décrire aussi sur le plan du contenu.

Observons le tableau suivant qui montre l’absence de concordance à l’intérieur d’une même zone de sens (pour trois langues : le danois, l’allemand, le français).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **français** |  **allemand** |  **danois** |
| arbre |  baume |  traetrae |
| bois |  holz |
| wald wald | skovskov |
| forêt |

**Le signe, selon Hjelmslev**

A l’intérieur du système qu’est la langue, l’énoncé est un processus qui consiste en la combinaison d’éléments, qui entretiennent entre eux des rapports de dépendance. Dans ce système, le signe est une fonction dont les deux termes sont le *contenu* et l’*expression*.

Hjelmslev propose alors de retenir deux notions :

*la forme du contenu* et *la forme de l’expression*.

**La forme du contenu**

Chaque langue impose une forme. Les formes du contenu peuvent être divisées en éléments constitutifs plus petits, que Hjelmslev appelle *plérèmes*.

Par exemple, le signe *chaise*. Si l’on considère la forme de l’objet, on peut la découper en éléments plus petits : quatre *pieds*, un *dossier*, une *assise*.

En ajoutant le plérème *accoudoir*, on obtient *fauteuil*, en supprimant le plérème *dossier*, on obtient *tabouret*.

Ces petits éléments, les plérèmes, par leur assemblage constituent une forme de contenu (sémantique componentielle).

**La forme de l’expression**

Elle se décompose en éléments plus petits, que Hjelmslev appelle *cénèmes* (équivalents aux phonèmes). La forme de l’expression correspond au signifiant saussurien.

Par exemple, le signe *veau*, analysé du point de vue de l’expression, comprend deux éléments : /v/ et /o/ (2 cénèmes).

 La même méthode, appliquée au contenu, permet alors de distinguer, dans ce signe, au moins trois éléments sémantiques : /bovin/, /mâle/, /jeune/ (3 plérèmes).

 En fait, Hjelmslev ne définit les éléments que par leurs relations combinatoires. Pour bien marquer cette différence avec la phonologie, Hjelmslev a créé une terminologie particulière. L’élément linguistique mis au jour par la commutation, mais défini formellement, est appelé *glossème*.

* Les *glossèmes* de l’expression (correspondant aux phonèmes) sont appelés *cénèmes*.
* Les *glossèmes* du contenu sont appelés *plérèmes*.

Ce type d’analyse permet d’isoler les éléments irréductibles, les *glossèmes* : *cénèmes* et *plérèmes*. Hjelmslev donne un nom commun aux *plérèmes* et *cénèmes* : les *glossèmes*.

« En glossématique, on appelle *glossèmes* les formes minimales que, sur le plan de l’expression comme sur le plan du contenu, l’analyse détermine comme invariants irréductibles ». (Dubois)

La glossématique a pour but d’étudier les variations des cénèmes et les répercussions que de telles variations entraînent sur les plérèmes, et inversement, d’étudier les variations des plérèmes et leurs répercussions sur les cénèmes.

 Pour Hjelmslev, le signe constitue une fonction à deux variables : le signifié redéfini comme contenu, le signifiant redéfini comme expression. Dans cette perspective, la « forme » linguistique se conçoit sur le mode d’un réseau de relations déterminées entre les *pièces du jeu d’échecs* (comparaison faite par Saussure). La glossématique est alors l’étude des variations du rapport structural qu’entretiennent les deux types d’unités que sont les plérèmes et les cénèmes.